



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le garde des sceaux,  
ministre de la justice**

N° 202210016049

10/11/2022

Paris,

**04 NOV. 2022**



0000191183

Madame la Contrôleure générale,

A l'issue de la troisième visite du centre éducatif fermé de Sainte Gauburge (Orne) du 6 au 8 décembre 2021, vous m'avez adressé le 18 juillet 2022 votre rapport définitif et vos observations, je vous en remercie.

Vous m'alertez notamment sur l'importance de la montée en compétences d'une équipe éducative peu expérimentée, cette situation étant de nature à fragiliser la dynamique d'évolution positive de la structure si elle n'est pas prise en compte.

Vous formulez à l'appui de vos constats, vingt recommandations restant à décliner, quatre autres recommandations ayant été d'ores et déjà mises en œuvre à l'issue de la procédure contradictoire.

Une lettre d'instruction a été adressée au directeur interrégional par la DPJJ afin de veiller à la mise en œuvre de vos observations par une remontée d'information tous les six mois jusqu'à clôture du plan d'action. Le rapport définitif est par ailleurs transmis à mes services centraux dans la perspective d'expertiser les bonnes pratiques que vous mentionnez avant de les mutualiser.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'expression de mes salutations distinguées.



**Eric DUPOND-MORETTI**

Madame Dominique SIMONNOT  
Contrôleure générale des lieux de  
privation de liberté  
16/18, quai de la Loire  
CS 70048  
75921 Paris Cedex 19